



unies & engagées pour le service public et ses agent.e.s
pour la transformation sociale et environnementale

CSA Ministère de l'Agriculture des 18 et 19 mars 2025

Déclaration liminaire de l'Élan Commun

Au ministère de l'Agriculture, il est plus que temps d'arrêter de se payer de mots...

Contrôle unique

Depuis la publication de la circulaire sur le "contrôle unique", les agent.es de contrôle s'interrogent que ce soit en DDI, en DRAAF et chez les opérateurs. Derrière les annonces politiques, nous voyons un risque d'alourdissement des procédures et une perte de sens de nos missions, auxquels va s'ajouter l'incompréhension de la profession agricole au regard des nombreuses exceptions à la procédure de contrôle unique. Le tout sur fond d'un climat délétère : attaques répétées contre les contrôles, remise en cause publique de leur utilité et pressions croissantes sur les agent.es. L'Élan Commun dénonce cette logique et rappelle avec force que les contrôles sont un pilier du service public, qu'il s'agisse de la bonne utilisation des deniers publics, de la protection du bien-être animal, de la sécurité sanitaire alimentaire ou du respect des normes.

Nous le réaffirmons : les contrôles ne se sont pas multipliés ces dernières années, bien au contraire ! La baisse continue des effectifs des BOP 206, 215 et des opérateurs a entraîné une diminution des contrôles, et donc une augmentation des risques, des abus et des dérives. Face à ce constat, nous demandons des garanties sur l'organisation du "contrôle unique" : où en est l'engagement pris lors du CSA des 10 et 11 décembre de définir une liste positive des contrôles entrant dans le cadre du "contrôle unique"? Ce sujet doit être abordé en toute transparence avec les représentant.es des personnels.

Police sanitaire unique

La mise en place de la Police Sanitaire Unique nous amène à une première conclusion : la déception. Derrière les effets d'annonce, nous constatons un affaiblissement des compétences et un gaspillage d'argent public, ce pourquoi nous vous avons alerté de nombreuses fois. Plutôt que de renforcer les moyens et les effectifs des services de l'État, nous assistons à une délégation coûteuse qui ne garantit ni la qualité, ni la réactivité des contrôles et encore moins l'indépendance des délégataires. Les agent.es formé.es par l'INFOMA assurent un niveau de compétence élevé, reconnu, et garant d'une réelle expertise au service de la protection de la santé de la population.

L'Élan Commun revendique des effectifs suffisants, une reconnaissance des missions des agent.es, des garanties de protection et un véritable engagement de l'État en faveur d'un service

public fort, indépendant et respecté. Nous attendons un changement de politique à ce sujet et il est urgent de lancer un grand plan de recrutement d'agents publics et un retour des missions de contrôle déléguées dans le giron direct des services de l'État.

Transfert de la mission forêt au MTE

Lors de notre rencontre du 09 janvier 2025, vous avez insisté sur le caractère "très informel" de notre échange. Pourtant, les sujets abordés sont d'une importance capitale pour les agent.es concerné.es. Vous nous avez expliqué que la réorganisation des périmètres ministériels est une pratique courante, citant des exemples comme le transfert de l'énergie du ministère de l'Écologie vers celui des Finances. Cependant, nous tenons à souligner que le ministère de l'Agriculture a toujours eu la responsabilité de la mission Forêt depuis plus de 150 ans.

Aujourd'hui, cette stabilité est remise en cause. Vous nous avez certes assuré que les agent.es forestier.es resteront administré.es par le MASA, que leurs rémunérations et leur mutuelle ne seront pas modifiées, et que leurs consignes métiers continueront d'être émises par la DGPE. Mais alors, pourquoi un tel changement si, au final, rien ne doit bouger ?

Nous avons besoin de garanties formelles et d'un véritable dialogue social sur ces transformations. C'est pourquoi nous vous demandons d'aborder ces sujets de manière officielle et précise, lors du prochain CSA Agriculture et Forêt. Il est impératif que les agent.es sachent précisément ce qui les attend, car à ce stade, nous constatons surtout une réforme précipitée, sans concertation suffisante, qui sème l'incertitude et l'inquiétude.

Situation à la DDT 87

Il y a maintenant près de trois semaines, le Premier ministre, dans sa lettre adressée aux préfets départementaux, rappelait une évidence que nous ne devrions jamais avoir à justifier : "les atteintes répétées aux services assurant une mission régaliennne ne doivent ni être acceptées, ni encore moins banalisées".

Face à cette montée inquiétante des tensions, il a exigé des préfets qu'ils mettent en place une feuille de route concrète pour atténuer les sources de conflit et garantir la continuité du service public dans des conditions dignes et sécurisées. Aujourd'hui, alors qu'il a demandé aux ministres concernés des remontées de terrain, nous sommes en droit d'attendre des réponses claires : où en sommes-nous ? Quels sont les premiers résultats de ces feuilles de route départementales ?

Nous avons tous pris connaissance des événements survenus récemment, notamment dans la Haute-Vienne (87) et à la Direction Départementale des Territoires (DDT). Ce que nous constatons est extrêmement grave. Des élu.es, des agent.es et même le préfet ont été la cible de menaces explicites et d'actes d'intimidation.

Lors de la session d'installation de la Coordination Rurale 87, un président de chambre a publiquement déclaré : « Je ne demanderai pas votre tête, Monsieur le Préfet, mais celle du DDT. Il doit partir sous 30 jours. » Et ce n'est pas une simple déclaration d'intention. Ces pressions se sont poursuivies sur le terrain :

- menaces directes et explicites diffusées publiquement sur les réseaux sociaux, notamment par la Coordination Rurale 87 ;
- blocages et entraves aux missions des agent.es, comme l'illustre cet épisode où des contrôleur.euses de l'ASP se sont retrouvé.es avec les roues de leur véhicule démontées.

Harcèlement et actes d'intimidation, avec des inscriptions menaçantes sur des bâtiments publics, comme ce tag sur la cité administrative du Pastel : « Salut Nuq, TIC TAC CR87 », message à peine voilé d'une menace de mort revendiquée.

Madame la Secrétaire Générale, comment accepter une telle situation ?

Devons-nous attendre un passage à l'acte encore plus dramatique pour réagir fermement ?

Les agressions et pressions subies par nos agent.es sont inacceptables. Elles ont des conséquences humaines profondes : risques psychosociaux accrus, sentiment d'abandon, démotivation ; et à terme, elles représentent un véritable danger pour l'attractivité de nos métiers. Qui voudra demain exercer une mission régaliennne s'il faut porter un gilet pare-balles pour assurer un simple contrôle administratif, comme c'est déjà le cas pour certains agent.es de la MSA en Bretagne ?

Nous demandons aujourd'hui des mesures concrètes, immédiates et visibles :

- Une communication officielle de la Ministre affirmant un soutien ferme et inconditionnel aux agent.es menacé.es. Le silence ou l'attentisme ne sont plus acceptables.
- Une protection fonctionnelle automatique, avec un accompagnement juridique et psychologique systématique pour les agent.es concerné.es.
- Un rappel clair des obligations de respect des missions régaliennes, à travers des actions de sensibilisation auprès des organisations agricoles et des élus locaux.
- Des sanctions exemplaires en cas de menaces, d'intimidation ou de violences, pour mettre un terme à cette impunité qui gangrène certains territoires.
- Une stratégie de communication nationale et locale, pour rétablir la réalité des faits face aux discours biaisés relayés dans certains médias.

Que ferions-nous si nous étions personnellement victimes de telles menaces ?

Que ressentirions nous si, chaque matin, nous devrions aller travailler avec la peur au ventre ?

Nous ne demandons pas l'impossible, seulement que l'État protège ses agent.es et assume pleinement ses missions.

Le temps des constats est terminé. Nous attendons désormais des actes.

Laisser cette spirale se poursuivre, c'est mettre en péril l'ensemble des missions du service public que nous défendons.

Il est temps d'agir.

Les établissements publics et agences

Concernant les établissements sous tutelle, nous demandons un réel soutien aux missions essentielles qui sont les leurs. A l'ANSES par exemple, la remise en cause publique de ses missions d'évaluation des risques s'accompagne maintenant d'une perte de budget de 2,5 millions d'euros et d'une diminution des effectifs de 13 à 15 ETP (sur 1200) pour 2025, dans un premier temps. Une forte inquiétude est en train de se développer au sein de l'établissement quant à la pérennité de ses missions essentielles pour la protection des populations face à l'utilisation des pesticides notamment. Il est à craindre à très court terme un arrêt de certaines lignes de recherche pluriannuelles à intérêt de santé publique majeur.

L'Élan Commun revendique des budgets et des effectifs à la hauteur des missions essentielles de cet établissement....

Nous rappelons que toutes les agences et offices (agence Bio, OFB, ASP, etc.) ont des missions essentielles et nécessitent un engagement financier et en personnel à la hauteur pour continuer à réaliser leurs missions.

RIFSEEP

Dans le contexte budgétaire 2025, la mise en œuvre de la clause de revoyure du RIFSEEP pour certains corps, notamment les TSMA, TFR et IAE, est une nouvelle victime du mépris

gouvernemental. Initialement prévue pour 2024, elle est aujourd'hui menacée par un nouveau report. La feuille de route sociale 2025 ne prévoit même plus de date pour le groupe de travail sur le sujet, pourtant attendu ! Pas d'augmentation depuis 2020, c'est long.

Le gouvernement Bayrou suivra-t-il la même trajectoire que ses prédécesseurs ? Tout laisse à penser que oui. Nous avons trop attendu, nous avons trop été méprisés. La ministre de l'Agriculture doit agir immédiatement et respecter son engagement. Nous exigeons :

- Une date précise pour la tenue du groupe de travail RIFSEEP et non l'annotation "dès que possible".
- Une revalorisation immédiate des indemnités pour toutes et tous, y compris dans les établissements sous tutelle (ANSES, ASP, etc.).

Les discours creux ne suffisent plus. Il est temps de passer aux actes !

Concernant l'enseignement agricole et maritime public technique et supérieur

Difficile pour nous de ne pas revenir sur la colère exprimée par une large intersyndicale (Élan Commun, FO EA, SEA UNSA) depuis plusieurs semaines maintenant sur les mesures budgétaires mortifères pour l'enseignement agricole public.

Madame la Ministre, Madame la Présidente, vous avez fait le choix de sacrifier l'enseignement agricole (le public payant le plus lourd tribut) pour répondre à des injonctions budgétaires en supprimant 45 emplois. Mais dans le même temps la loi d'orientation agricole votée il y a quelques jours prévoit de former 30 % de jeunes en plus pour répondre au défi du renouvellement des générations. Vous comprendrez que cette politique du "en même temps" trouve plus que ses limites. Comment former plus avec moins de moyens, comment former davantage quand y compris des filières en production qui devaient ouvrir en 2025, n'ouvriront pas à cause de ce coup de rabot ?

Depuis plusieurs semaines maintenant, nous attendons des explications sur un potentiel redéploiement de postes mis en réserve (une dizaine manque encore à l'appel), demande réitérée au Salon international de l'agriculture. Quand aurons-nous la "vérité des prix" ? Quand est-ce que les équipes pédagogiques pourront enfin envisager une rentrée stabilisée ?

En outre, alors que planent des menaces de licenciements pour des contractuel.les enseignant.es qui vont faire les frais de votre politique austère, d'autres corps de l'enseignement agricole attendent la prise en considération de leur statut, la juste reconnaissance de leur travail. C'est le cas des infirmières qui, défendues par l'intersyndicale Élan commun, FO EA, SEA UNSA, demandent la prise en compte du CTI Ségur et la nécessaire revalorisation de leur métier. Sur ce dossier aussi, votre silence est lourd. Et que dire des agent.es titulaires ex-gagé.es et futur.es ex-PNA dans les CFAA CFPPA qui, après des années de bons et loyaux services, sont convié.es à dégager, sous couvert d'être "accompagné.es" vers la sortie de nos centres de formation, parce que le ministère ne sait pas comment réparer une erreur qu'il a commise en les plaçant précisément en PNA ? Rappelons que ces collègues ont juste eu le tort de réussir un concours et de croire dans les engagements pris par leur employeur... C'est scandaleux de traiter des agent.es publics de la sorte ; l'intersyndicale Élan commun et FO EA ne laissera pas faire !

Malheureusement, d'autres menaces encore pèsent sur les personnels de l'enseignement agricole public, à l'image de celles proférées par certaines organisations professionnelles agricoles contre des enseignant.es qui ne font que répondre aux exigences pédagogiques des contenus de programmes. Comment expliquez-vous qu'un travail de montage de projets pédagogiques qui a pris des semaines soit en quelques minutes mis au placard, par un directeur d'EPL contraint de protéger ses agent.es à la suite de menaces des JA et de la FDSEA 19 relayées par la Préfecture ? Quand allez-vous intervenir pour défendre la liberté pédagogique

des enseignant.es alors que ce genre de faits n'est pas nouveau et risque même de se multiplier dans un monde agricole en tensions !

Quand allez-vous soutenir un peu plus la communauté éducative et un peu moins les organisations professionnelles majoritaires qui ont la fâcheuse tendance à faire la pluie et le beau temps dans notre ministère ?

Madame la Ministre, "développer l'attractivité des métiers" (en référence à un des points de l'ordre du jour) va bientôt être mission impossible dans l'enseignement agricole : emplois supprimés, classes fermées, gelées, regroupées, agent.es mal payé.es, non reconnu.es, voire intimidé.es....

Nous exprimons ici la crainte que sous couvert de "revue des politiques publiques", ce soient l'ensemble des services du ministère qui soient mis en coupe réglée. Donnez- nous tous les gages de votre ambition réelle et effective, si elle existe, pour ce ministère et pour ses agent.es. Il n'est plus temps de se payer de mots !



unies & engagées

pour le service public et ses agent.e.s
pour la transformation sociale et environnementale